

Chers parents,

Les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique qui sont en vigueur depuis le 15 juin 2012, obligent chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire à se doter d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Teinté des valeurs de respect, d'équité, de responsabilité et de courage, notre plan de lutte fait état de nos objectifs annuels et des actions qui en découlent.

Nous croyons que le travail réalisé quotidiennement à l'école la Chanterelle nous permet d'intervenir efficacement et de poser des actions planifiées en termes de prévention.

Vous trouverez sur le site Internet de l'école le *Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation* et aussi les principaux outils pour signaler une situation de violence ou d'intimidation.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que votre enfant s'épanouisse dans un climat sain et sécuritaire.

La direction



**Afin d'agir et de réagir le mieux possible,
il faut connaître les définitions
en lien avec les conflits,
la violence et l'intimidation.**

Conflit

Le conflit suggère la rencontre d'éléments qui s'opposent, d'une divergence entre des individus ou des groupes. Les conflits sont des manifestations normales et fréquentes. Leurs expressions peuvent être violentes ou pacifiques. À l'école, nous favorisons l'expression pacifique des conflits car, de cette façon, ils aident l'élève à exprimer leur opinion et à la communiquer respectueusement aux autres.

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.



**INFORMATION
SUR LE PLAN DE LUTTE
POUR CONTRER LA VIOLENCE
ET L'INTIMIDATION**

École de la Chanterelle

PRIORITÉS ET PRÉVENTION

Les priorités de l'école

Trois priorités ont été déterminées suite à un sondage effectué auprès des élèves de la 4^e à la 6^e année en novembre 2016.




- Diminuer le nombre d'événements reliés à la violence et l'intimidation, particulièrement sur la cour de l'école.
- Revoir avec les élèves le rôle des témoins et les actions qu'ils peuvent poser pour réduire les événements de violence et d'intimidation.
- Mettre l'emphase sur les différences comme une source de richesse qui mérite d'être respectée et valorisée.

La prévention avant toute chose !

Plusieurs activités et interventions sont mises en place afin de prévenir la violence et l'intimidation à l'école.

- Communications étroites entre les différents intervenants de l'école (service de garde, surveillants, enseignants, autres intervenants);
- Plan de surveillance stratégique sur la cour et aux vestiaires;
- Animation des groupes cycles sur le civisme, les civilités, les incivilités, la violence et l'intimidation.
- Programmation d'activités parascolaires sur l'heure du diner;
- Animation d'ateliers en classe selon l'âge des élèves: Bulle et baluchon, Vers le pacifique, Gang de choix, Cyber intimidation, etc.
- Protocole d'intervention communiqué annuellement aux élèves et aux parents par le biais du Code de vie et du site Internet de l'école.

MESSAGE COMMUNIQUÉ AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE « NON À L'INTIMIDATION, OUI À L'AFFIRMATION ! »

TÉMOINS	INTIMIDATEURS	VICTIMES
 DÉNONCER L'INTIMIDATION que je vois ou j'entends AIDER la victime	 RÉFLÉCHIR aux conséquences de mes comportements sur la personne (me mettre à sa place) ARRÊTER immédiatement mes gestes ou paroles d'intimidation	 GARDER CONFIANCE en soi M'AFFIRMER et prendre ma place DÉNONCER l'intimidateur

LES PARENTS, DE PRÉCIEUX PARTENAIRES

- Être à l'écoute de votre enfant et poser des questions.
- Dénoncer en rejoignant l'enseignant ou la direction.
- Collaborer à la recherche de solutions avec les intervenants.
- Communiquer avec l'école si vous avez des inquiétudes en lien avec la violence et l'intimidation.



Pour nous rejoindre

École de la Chanterelle
1100, rue Champêtre
Valcourt, (Qc) J0E 2L0

(450) 532-2488
lanchanterelle@csdessommets.qc.ca

Notre site web : www.lanchanterelle.org
(Boîte à outils des parents)